

Développement durable en Afrique du Nord et en Europe

Sustainable Development in North Africa and Europe

Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme, ENAU

22-24 novembre 2019

Le système urbain tunisien Déséquilibres, défis & enjeux

Amor BELHEDI

Professeur émérite, Faculté des Sciences Humaines & Sociales, Université de Tunis
Membre de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres & des Arts, Beit Al-Hikma

Panel 3 - 24 novembre 2019

Introduction

- Trois facteurs au moins marquent le système urbain :
- Le contexte de l'urbanisation : les traits majeurs du système
- La base productive des villes : l'espacement, les nœuds urbains et la hiérarchisation
- Le système socio-politico-économique : la centralisation, l'absence de la région

- **D'importants déséquilibres** du système urbain
 - Primatialité de Tunis, s'accuse depuis 1966 parallèlement au recul de son poids urbain
 - Carence des villes moyennes
 - Multiplication des petites villes
 - Absence de véritables réseaux urbains à part celui de la Capitale et déséquilibre de tous les autres systèmes urbains
 - Faiblesse démographique des centres compensée par un poids fonctionnel plus important et vice versa selon une trame spatiale régulée par la distance aux centres urbains.
 - Distribution spatiale dichotomique entre les villes littorales, et intérieures

- **D'énormes défis** et de **véritables enjeux** pour un aménagement et un développement durable.

1 - La distribution hiérarchique

1.1- La loi rang-taille ou loi de Zipf

La hiérarchisation urbaine est analysée sur la base de la loi Rang-Taille (loi de Zipf (1949) : les forces contradictoires d'organisation spatiale de concentration-dispersion font que la taille des villes (P_i) se distribue de manière régulière en sens inverse avec leur rang (r_i) selon une loi puissance de la forme : $P_r = b \cdot r^a$

Une droite dans un graphique bi-logarithmique

* La pente (a) : varie de 0,6 à 1,5 mais souvent proche de l'unité. En Tunisie : 1,13 - 1,17

* La constante (b) : Taille théorique de la 1^{ère} ville (P_1). **Primatie** : $P_1 > b$, **Tassement** $P_1 < b$

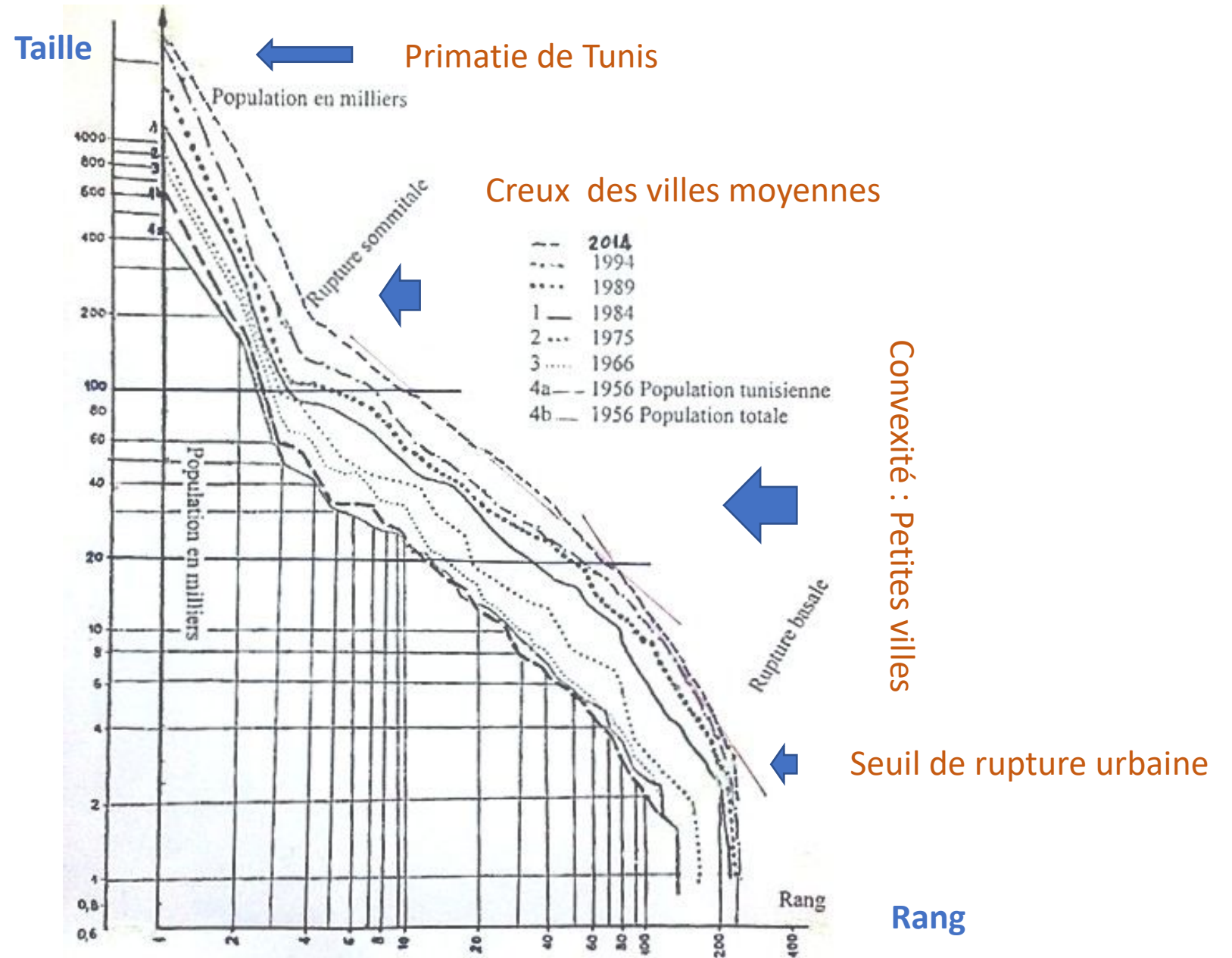
Forme simplifiée de la loi : $a = 1$, $b = P_1$, ce qui nous donne : $P_r = P_1/r$.

La réalité est complexe

- De nombreux travaux montrent qu'il faudrait utiliser plutôt la population urbaine totale (Gibbs 1961, Belhedi A 2002).
- Le modèle de convergence (Brian B) est contesté

La hiérarchie urbaine démographique : la loi rang-taille 1956-2014

(Sce : Belhedi 1989, 2018)



1.2 - La primatie de la capitale

1 - Le poids démo-économique écrasant de Tunis

- 22,1% de la population totale, 32,6 % de la population urbaine
- 40% des fonctionnaires, 30% de l'emploi, 50% de l'emploi commandé, 52% des Labo de recherche, 59% entreprises créées 2009

2 - Ecart important aux villes régionales et moyennes

- * **Indice de Jefferson** : 4,7 (contre 2,6 en 1956), **Indice de Stewart** : 2,4 contre 2,1 en 1956
- **Indice v (Belhedi 1989)** : 19 contre 6 en 1956 et 18 en 1984-1994

3 - Une évolution paradoxale : Le poids global se renforce mais le poids urbain baisse ?

- * **Poids total en hausse** : 14,8% en 1956 mais 22,1% en 2014. **Poids urbain en baisse** : 44,8% en 1956, 32,6% en 2014
- * **L'affinage économique de Tunis** : 30% de l'emploi industriel contre 57,5% en 1972 (Dlala H 1995, Belhedi A 2019)

4 - Est-ce la fin de la sur-urbanisation ? : (P1/b)

- * Le rapport P1/b de la loi : 1,363 en 1956 et 1,17 en 2014

Primatie, développement et système politique : 3 facteurs

- Le développement : La primatie semble augmenter au début et baisse lorsque le PNB/hab et l'urbanisation augmente en seconde phase (El-Shakhs 1965, 1972)
- Le système politique : La centralisation du système politique

Paramètres de la primatialité de Tunis

Indice	Formule	1956	1966	1975	1984	1994*	2004	2014	Valeur d'une distribution théorique simplifiée de Zipf : $P_r = P_1/r$
Indice de Jefferson	$j = P_1/P_2$	2.61 (3.56)	3.11	3.46	3.92	4.63	4.36	4.71	2
Indice de Stewart	$s = P_1/(P_2 + P_3 + P_4)$	1.66 (2.1)	1.98	2.12	2.43	2.54	2.49	2.36	0.926
Nbre Villes K'		9 (17)	15	16	18	18	20	19	3
Indice p1	$P_1/\Sigma P$	0.448	0.373	0.337	0.325	0.302	0.317	0,326	$1/S(1 + \frac{1}{2} + \dots + 1/n)$
Indice p2	P_1/b	1.363 (2.02)	1.549	0.944	1.251	1.313	1,372	1,156	1

Paramètres de primatie de Tunis 1956-2014,

(3,56) : Population totale (autochtone et coloniale), 3,46 : Population autochtone seulement. * Toutes les communes 1994. Source : INS 1956, 1966, 1975, 1984, 1994, 2004, 2014.

Cf. A Belhedi, 1989, 1992, 1992b, 1993, 2004, 2017.

1.3 - L'atonie des villes moyennes

2.1- La croissance urbaine extrême

- La croissance en **U** des villes selon leur taille en 1956 : la capitale et les petites villes
- La croissance en **i ou J** inversé : Atténuation de la croissance de Tunis et importance de celle des petites villes

2.2- L'atonie des villes moyennes

- Expression : Concavité de la courbe
- Explication : 3 Facteurs : Faiblesse du niveau de vie du monde rural, Court-circuitage des villes moyennes, absence de la région (économique et politique),

Taux de croissance 1956-84 des villes selon leur taille en 1956

Taux annuel en %/, taille en milliers

Taille 56	1956 - 1966	1966-75	1975-84	1956-84
> 5000	5,8 (5,9)	3,2	3,17	3,82
50-500	3,0 (3,1)	2,4	2,52	2,20
20-50	3,1 (3,6)	4,0	2,49	2,96
10-20	2,7 (1,9)	4,3	4,65	2,95
5-10	3,1 (2,9)	3,5	4,36	2,98
2-5	3,5 (4,3)	3,5	5,01	3,79
Total	3,9 -	3,5	3,38	3,36

(3,9) = Population tunisienne seulement.

5,8 : les 2 valeurs extrêmes

Source : A Belhedi 1989, 1992

- Croissance par les extrêmes entre 1956-1966 et sur toute la période 1956-1984
- Croissance des villes 10-50 entre 1966-1975
- Croissance des petites villes 1975-1984

Part de chaque strate dans la population urbaine totale et additionnelle 1956-1984

• Population totale

- Prééminence de la capitale: le tiers de la population urbaine
- Les petites villes : de 40% (1956) à 29% en 1984
- Les villes moyennes : stabilisation : 36% à 38% de la population

• Population additionnelle

- 1956-1975 : L'essentiel de la croissance urbaine additionnelle au profit de Tunis
- 1975-1984 : croissance extrême avec léger avantage aux petites villes

Taille en milliers	% Population urbaine				% Population additionnelle		
	1956	1966	1975	1984	1956-66	1966-75	1975-84
> 500	29,2 (33,6)	33,5	32,9	32,3	47,0	33,0	31,2
> 50	19,6 (9,7)	15,3	18,6	20,8	12,7	11,9	16,6
20 - 50	16,9 (17,6)	17,1	17,8	18,2	15,2	14,9	9,6
5 - 20	28,0 (27,8)	26,2	26,0	25,9	15,7	28,8	35,4
2 - 5	14,7 (11,3)	7,9	4,7	2,8	13,2	10,9	7,1

29,2 : Population tunisienne seulement, (33,6) : Population totale (tunisienne et coloniale).
Source : INS : 1956, 1966, 1975, 1984, A Belhedi 1989, 1992, 1992b, 1993, 2004, 2017

Taux de croissance urbaine annuelle selon les régions 2004-2014

- 70% des villes intérieures ont un taux de croissance < Moy Urbaine (MU), contre 32% sur le littoral.
- 61% des villes intérieurs avec un taux < moyenne démographique (MD), contre 26% sur le littoral.

	< 0	0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	< 5	Total	< M U	< M D
NE	1	6	13	6	2	3	5	36	9	7
CE	2	9	14	7	4	1	7	44	16	13
SE	2	4	4	2	1	1	1	15	9	7
NO	6	17	4	3	-	1	2	34	25	26
CO	-	5	6	7	2	1	2	23	13	6
SO	3	9	4	-	-	1	1	18	13	13
Intérieur	9	31	14	10	2	3	5	74	51	45
Littoral	5	19	41	15	7	5	13	105	34	27
Total	14	50	55	25	9	8	18	179	85	72

MU : moyenne urbaine 1,4, MD : moyenne démographique 1,03

Source : INS 2014, Traitement personnel

Population urbaine totale 94-2014, P. U additionnelle 2004-14 et taux de croissance annuelle 1956-2014

Taille urbaine	P 94	P 2004	P 2014	Pop addit 2004-14	TC 94-04	TC 04-14	TC 56-75	TC 75-04	TC 56-04
Tunis > 2000	1825	2248	2429	45	2.1	0.78	2.45	2.79	2.66
Gdes villes > 100	1095	1342	1540	198	2.05	0.58	2.60	2.45	2.51
Villes moy 20-100	1845	2227	2796	569	2.08	0.69	3.11	2.86	2.96
Petites villes < 20	775	861	1021	160	1.72	1.06	4.09	3.25	3.58
PV 5-20	64	715	860	144	1.02	1.86	3.85	2.97	3.32
TPV < 5	646	146	81	16	1.24	1.04	6.84	5.05	5.57
Total	5399	6503	7438	972	1.88	1.352	2.85	2.80	2.83

TC : Taux de croissance annuelle. Source : INS 1994, 2004, 2014 Belhedi A 1989, 1992, 1992b, 1993, 2004, 2017, 2018

1.3- La pléthore des petites villes

3.1- La multiplication des petites villes

* Expression : La convexité de la courbe : les petites villes en surnombre, leur taille est gonflée

* Explication : Le souci d'encadrement de la population et des territoires : affinage administratif (gouvernorats, délégations) et promotion communale (75 en 1956, 264 en 2017, 350 en 2018), la diffusion du système productif : industrie et tourisme depuis 1970

3.2- La croissance par le bas surtout : Promotion administrative et exode

La promotion d'un centre = une croissance élevée pour la décennie suivante (Gouvernorats, délégations, communes)

1.4 - Les paramètres de la loi rang-taille : $P_r = b \cdot r^a$

4.1- La pente a : une légère hausse de la hiérarchisation : 1,03 en 1956, 1,17 en 2014

Au niveau régional : 0.71 - 2,456 selon les années et le seuil urbain retenu.

Max : Sfax, Bizerte, Kairouan ou Tunis, Min : Siliana,

b : Primatie de Tunis 40 - 66%, Sfax, Kairouan

4.2- Relative stabilité du processus hiérarchique avec des nuances : la régularité

- La corrélation : 0,944 en 1956, 0,955 en 2014.
- 90% de la taille est expliquée par le rang

* Deux dates symboliques :

- **1966** : faible pente a valeur élevée de r et $p1/b$: forte centralisation, expérience collectiviste,

- **1975** : situation inverse : libéralisation, décentralisation, diffusion de l'appareil industriel et touristique

Les paramètres de la loi rang-taille 1956-2014

* Stabilisation relative de la pente a entre -1,1 et -1.17

- Minimum : 1966 : -1,087

- Maximum : 1975 : -1,218

• Régularité de la hiérarchie :

r varie de -0,945 à -0,978

• Le rapport de primatie P1/b : 0,945 (1975) à 1,549 (1966) : promotion communale

Tunis dépasse trop sa taille théorique de 36 à 55%, actuellement 15%

	Pente a	Constante b	Corrélation r	R ²	P1	P1/b
1956	-1,131	431.559	-0,944	0,893	588.191	1,363
1966	-1,087	465.565	-0,978	0,956	721.126	1,549
1975	-1,218	987.892	-0,962	0,926	932.469	0,944
1984	-1,142	1.024.873	-0,968	0,926	1.282.510	1,251
1989	-1,131	1.143.958	-0,973	0,948	1.497.251	1,309
1994	-1,123	1.393.831	-0,972	0,945	1.830.634	1,313
2004	-1,113	1.510.080	-0,945	0,892	2.072.375	1,372
2014	-1,171	2.249,055	-0,953	0,909	2.429,411	1,156

-1,087 : valeur minimale -1,218 : valeur maximale

Source : INS, 1956 -1994, 2004, 2014. Belhedi A 1989, 1992, 2017, Traitement personnel 2003

1.5 - Les systèmes régionaux : le déséquilibre généralisé

5.1- Trois types de systèmes

* *Les systèmes primatiaux* : Tunis, Sfax ou Kairouan avec l'amorce de ce processus dans la zone de Gabès et Bèja, une proportion élevée de la population urbaine régionale réside dans la première ville, un rapport (P1/b) très élevé, une pente (a) souvent élevée et une déficience du niveau intermédiaire.

Lien étroit entre primatie et concentration

* *Les systèmes tassés* : faiblesse du niveau supérieur : le Sahel, le Cap Bon, le Sud Est et le Nord Ouest Les villes ont des tailles si rapprochées, faiblesse des villes (Nord-Ouest, Sud Est), concurrence interurbaine (Cap Bon, Sahel).

* *La faiblesse du niveau de base* : les systèmes de Kasserine, Gafsa, Jerid, Gabès et Jendouba, A côté de la ville régionale et quelques centres intermédiaires, on a un vide urbain, le niveau de base manque fortement.

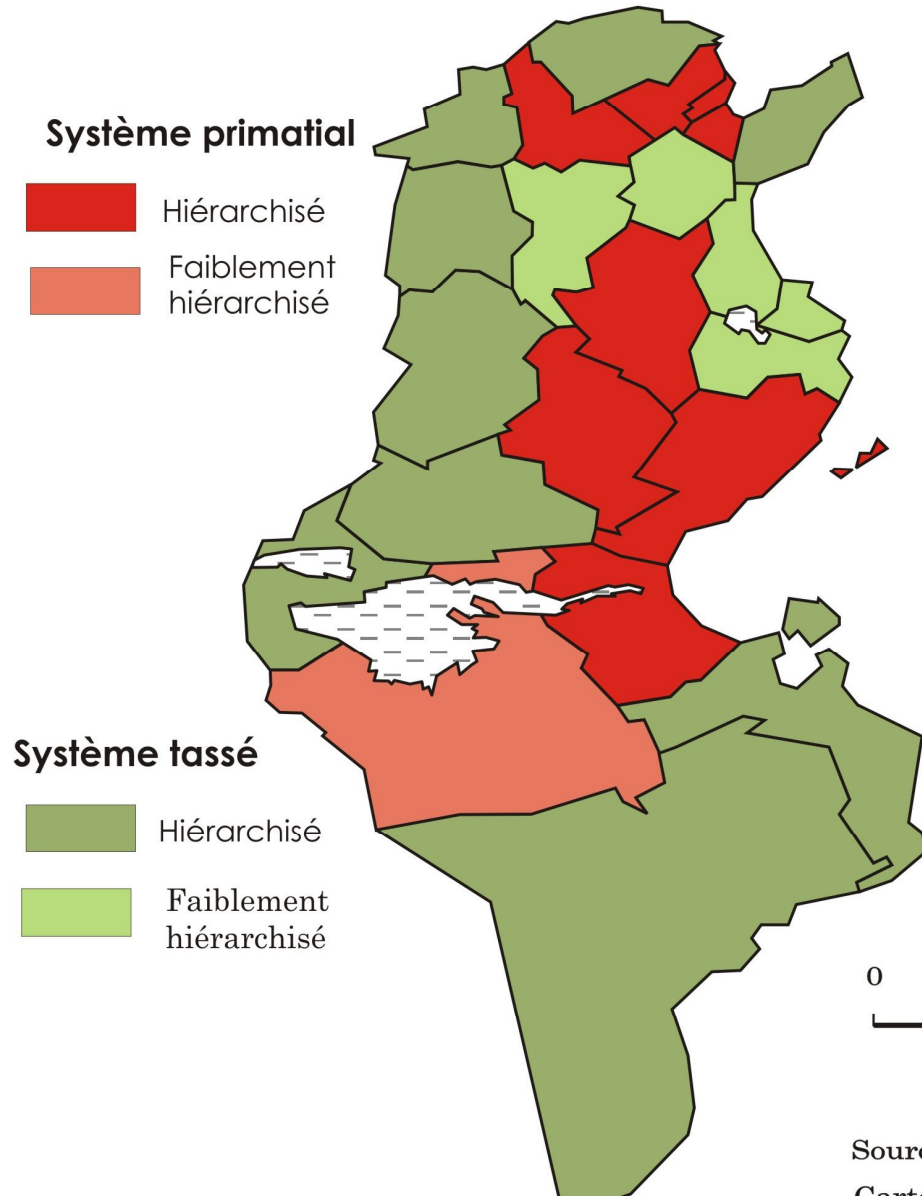
5.2- L'évolution depuis 1956

Persistance des traits majeurs et de la primatie à des nuances près

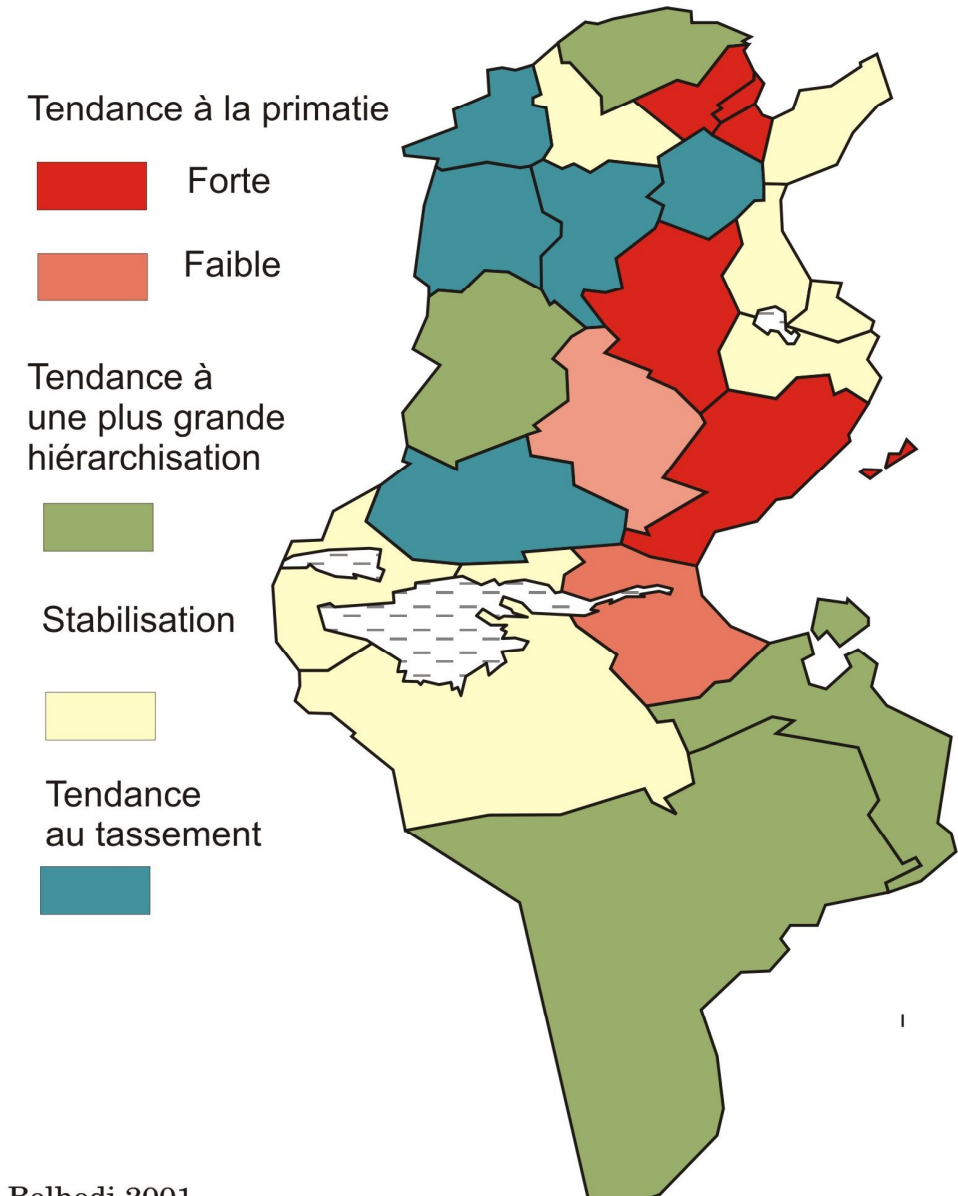
Systemes urbains regionaux et leur evolution

(See : Belhedi 2004)

Systemes urbains regionaux



Evolution de la hierarchie depuis 1956



Source : Ins

Cartographie : A. Belhedi 2001

2 - Du lien entre les hiérarchies démographique et fonctionnelle

- Forte corrélation entre la taille (P) et le Poids fonctionnel (Pf) avec une variance expliquée de 81,6% : $Pf = 0,79P + 87,6$ (Belhedi A 1996).
- Résidus positifs pour les deux niveaux supérieurs de la hiérarchie (supérieur et régional : tous les chefs-lieux de gouvernorat) : Rôle de l'Etat et faiblesse de la base économique en bas
- Corrélation entre le Poids fonctionnel (Pf) et le Rang (R), variance expliquée : 85,3%, la relation est : $Pf = 965R^{0,74}$.
- Corrélation entre le rang démographique (Rd) et le rang fonctionnel (Rf) : 0,771 avec une relation : $Rf = 0,77Rd + 6,765$. La taille de 40% des villes tunisiennes n'est pas liée à leur base économique.
Résidus sont négatifs jusqu'à la 33ème ville avec une valeur qui augmente de part et d'autre. Les grandes et moyennes villes ont un poids fonctionnel largement supérieur à ce que leur confère leur rang démographique.
- Un double processus : le court-circuitage des petites villes, l'accumulation au niveau supérieur, L'implantation sélective du secteur privé tant au niveau de la taille que de la localisation (Belhedi A 1989, 1992).

3 - La distribution spatiale : la dichotomie littoral-intérieur

3.1- La croissance urbaine

- Dynamique démographique des villes littorales et décroissance des villes intérieures : migration et faiblesse de la base économique
- Dynamisme des chefs-lieux administratifs, des centres industriels et touristiques

3.2- Dichotomie littoral-intérieur

* Des taux faibles à l'intérieur : 9,6% des villes intérieures ont enregistré un taux négatif, 41,9% un taux inférieur à 1% contre 4,7% et 18,1% sur le littoral respectivement.

Les taux les plus faibles sont à l'intérieur avec un taux négatif dans 9 villes sur un total de 14, et un taux de 0-1 dans 31 villes sur 50 villes. 60% des villes dont le taux est inférieur à la moyenne urbaine se trouvent dans les régions intérieures (INS 2014).

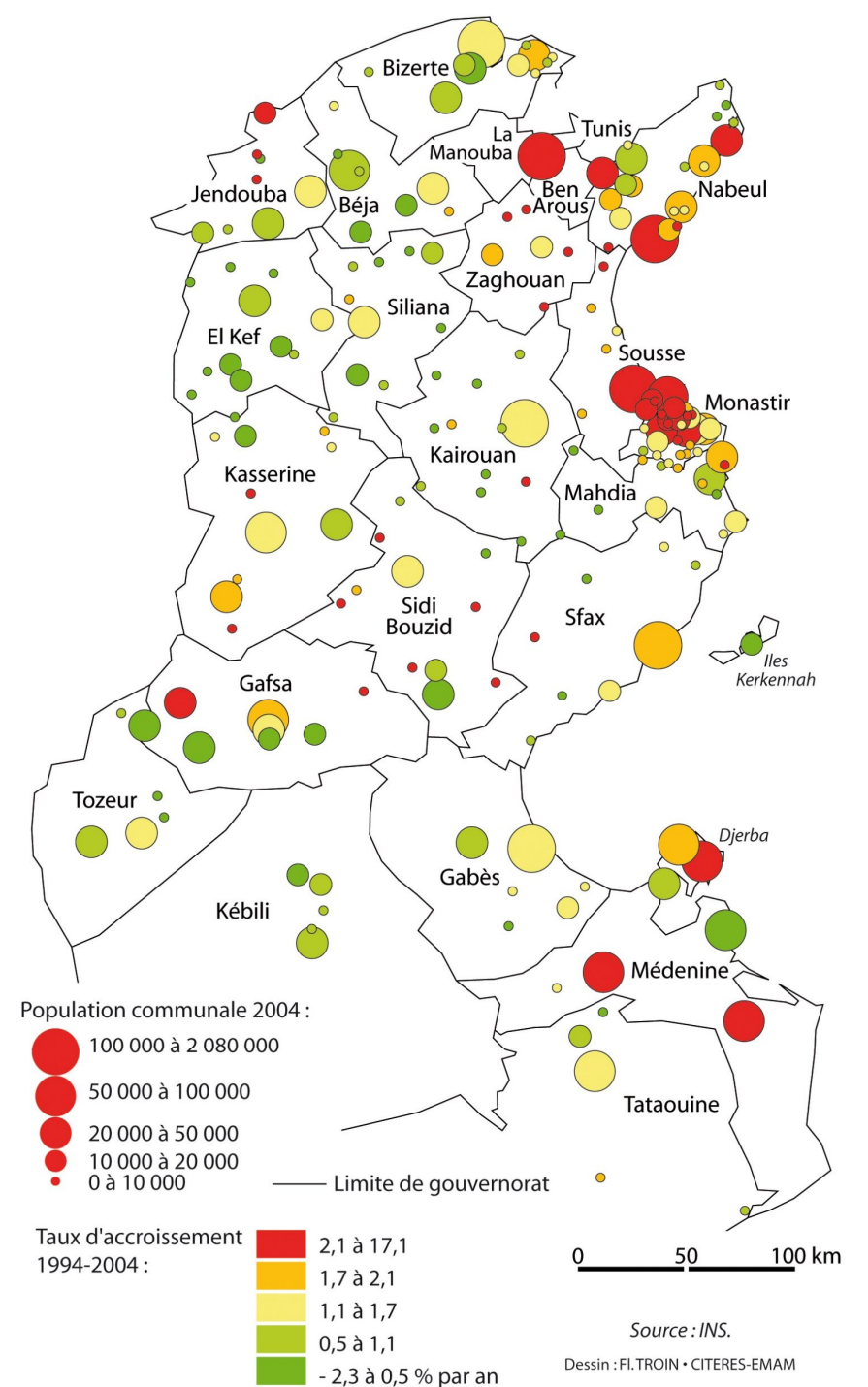
- Des taux élevés sur le littoral : Les taux les plus élevés sont observés au littoral avec des taux dépassant 5% (13/18), 12 villes sur 17 ont un taux de 3-5% et 15 villes sur 25 un taux de 2-3%. 13,5% des villes intérieures seulement ont observé un taux supérieur à 3% contre 23,8% sur le littoral (INS 2014).

La croissance urbaine

* Les villes en croissance sont littorales

* Tout l'intérieur a des taux de croissance très faibles, voire négatifs à part de petits centres du Centre-Ouest, Tabarka-Ain Drahem

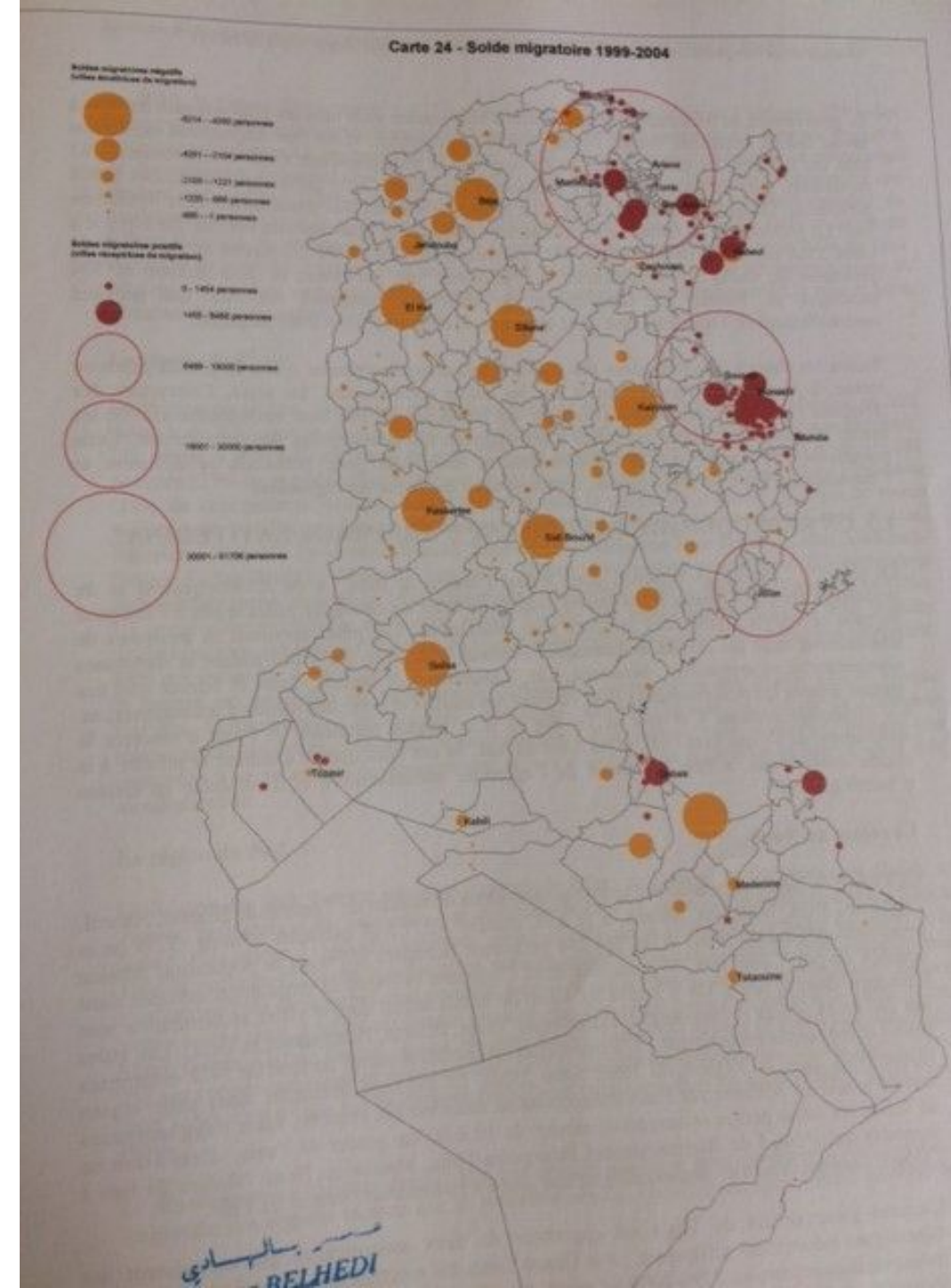
* Trois foyers de croissance urbains : Périphérie tunisoise, Cap Bon oriental, Sahel Nord et central, Sud-Est



Le solde migratoire urbain

* Dichotomie littoral attractif et intérieur répulsif

* Trois foyers d'attraction migratoire :
l'agglomération tunisoise, le Sahel Nord
et centre, le Sud-Est



3.2- La distribution spatiale de la base éco : Dichotomie littoral-intérieur

3.2.1- Deux modèles urbains (Belhedi A 1989, 1992, 1992b, 1993, 2004, 2017) :

- **Le modèle traditionnel** : les activités traditionnelles avec présence d'une activité agricole importante et domination de l'administration liée au secteur public avec un taux de chômage et un secteur informel importants. Ce modèle concerne surtout les villes de l'intérieur, en particulier les petites villes.
- **Le modèle moderne** : importance des activités modernes et ouverture plus grande sur l'environnement et l'étranger : les villes du littoral avec des activités modernes plus développées comme l'industrie et le tourisme.
- **Le modèle mitigé** : Il englobe les situations intermédiaires avec des activités traditionnelles, une activité administrative développée et des activités modernes comme l'industrie ou le tourisme.

3.2.2- Au niveau régional

* Une gamme fonctionnelle variée avec une ville régionale à activités relativement diversifiées (Nord-Est et Sahel).

* **Une ville administrative avec des centres spécialisés** liés aux mines (Haut-Tell, Jendouba, Bassin de Gafsa) ou au tourisme (Sud-Ouest, Jendouba), une ville assez diversifiée avec un vide urbain total (Sfax) ou des centres traditionnels (zone de Gabès).

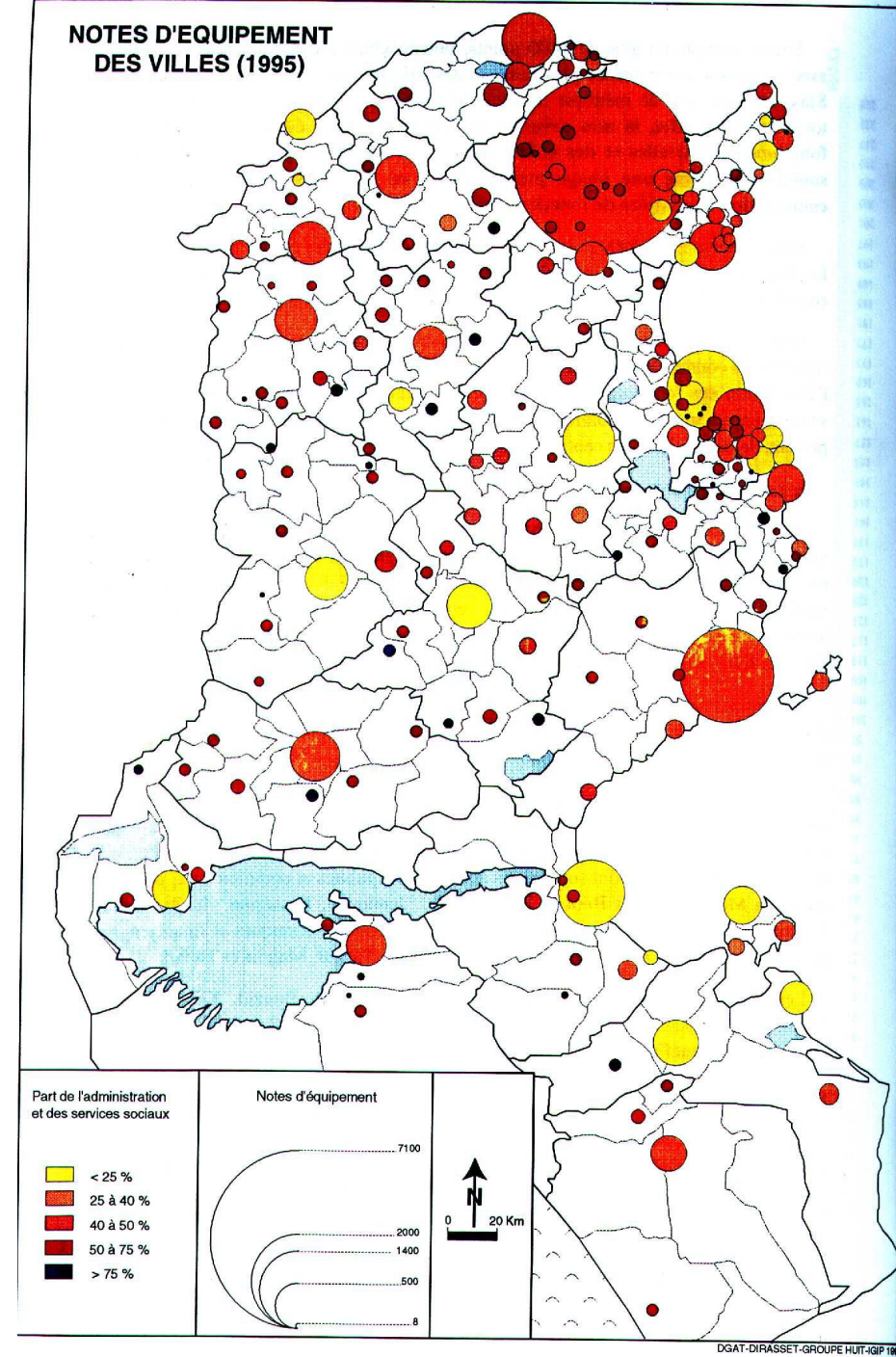
* Dans le reste du territoire, la ville administrative se combine plutôt avec le modèle traditionnel (Belhedi A 1989, 1992, 1993).

La plupart des systèmes urbains se trouvent dominés par les villes littorales.

Part de l'administration dans l'emploi urbain

* Importance de l'emploi lié à l'Etat dans la plupart des villes, notamment petites et à l'intérieur

- Diversification fonctionnelle des villes littorales : tourisme, industrie
- Tous les chefs-lieux de gouvernorat à part Tozeur, Gabes, Mednine, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Sousse,



4 - Les systèmes urbains

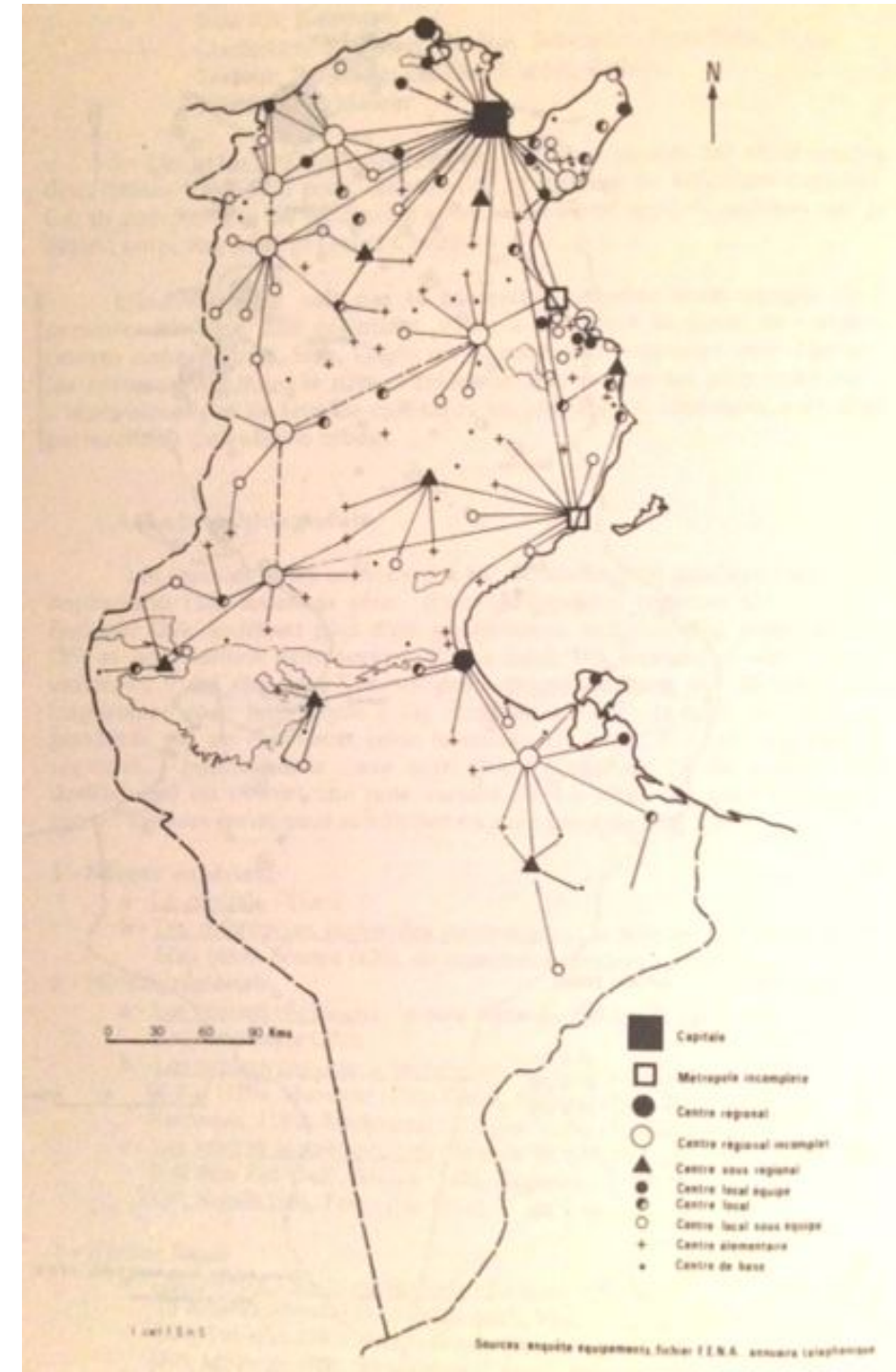
4.1 - La hiérarchie urbaine globale : 4 niveaux hiérarchiques

- **Le niveau supérieur**, composé par la capitale et deux métropoles régionales incomplètes :
 - a - La capitale Tunis constitue à la fois une métropole nationale et régionale avec un véritable réseau urbain étoffé contenant tous les niveaux et englobant le Nord-Est et Mjez.
 - b - Les métropoles régionales incomplètes qui manquent certains services régionaux et commandent des systèmes urbains incomplets : Sfax et Sousse
- **Le niveau régional** avec 18 villes qu'on peut répartir en 3 sous-niveaux :
 - a - Les centres régionaux (2 centres) : Gabès et Bizerte.
 - b - Les centres régionaux incomplets (9 centres) : Kef, Monastir, Gafsa, Nabeul, Bèja, Kairouan, Médenine, Jendouba, Kasserine.
 - c - Les centres sous-régionaux (7 centres) : Mahdia, Sidi Bouzid, Siliana, Zaghouan, Tozeur, Kebili, Tataouine.
- **Le niveau local** avec 43 centres répartis en 3 sous-niveaux :
 - a - Les centres locaux suréquipés (13 centres) : Menzel Bourguiba, Houmt Souk, Ksar Hellal, Tabarka, Mjez, Mateur, Grombalia, Hammamet, Moknine, Slimène, Zarzis, Msaken et Kélibia.
 - b - Les centres locaux (17 centres) : Ben Guerdène, On, El Jem, Jemmal, Korba, Téboursouk, Sbeitla, Makthar, Metlaoui, Nafta, Chebba, Bou Salem.
 - c - Les centres locaux sous-équipés (13 centres) comme Dahmani, Douz, Meknassy, Tajerouine, Jebeniana, Tala....
- **Le niveau de base** avec 144 centres répartis en 3 sous-niveaux :
 - a - Les centres élémentaires (25 centres) avec une fonction plutôt administrative avec notamment les chefs-lieux de délégation : Regueb, Kalaat Senan, Oueslatia, Enfidha, Matmata, Sbikha, Ben Aoun....
 - b - Les centres de base (90 centres).
 - c - Les villages (29 centres) qui sont à la limite de l'urbanité.

La hiérarchie urbaine globale en 1990

- Polarisation nationale de la capitale Tunis
- Présence de deux métropoles régionales incomplètes : Sfax et Sousse
- Présence de centres régionaux (Gabès, Bizerte), centres régionaux incomplets et sous-régionaux
- Dépendance des villes intérieures

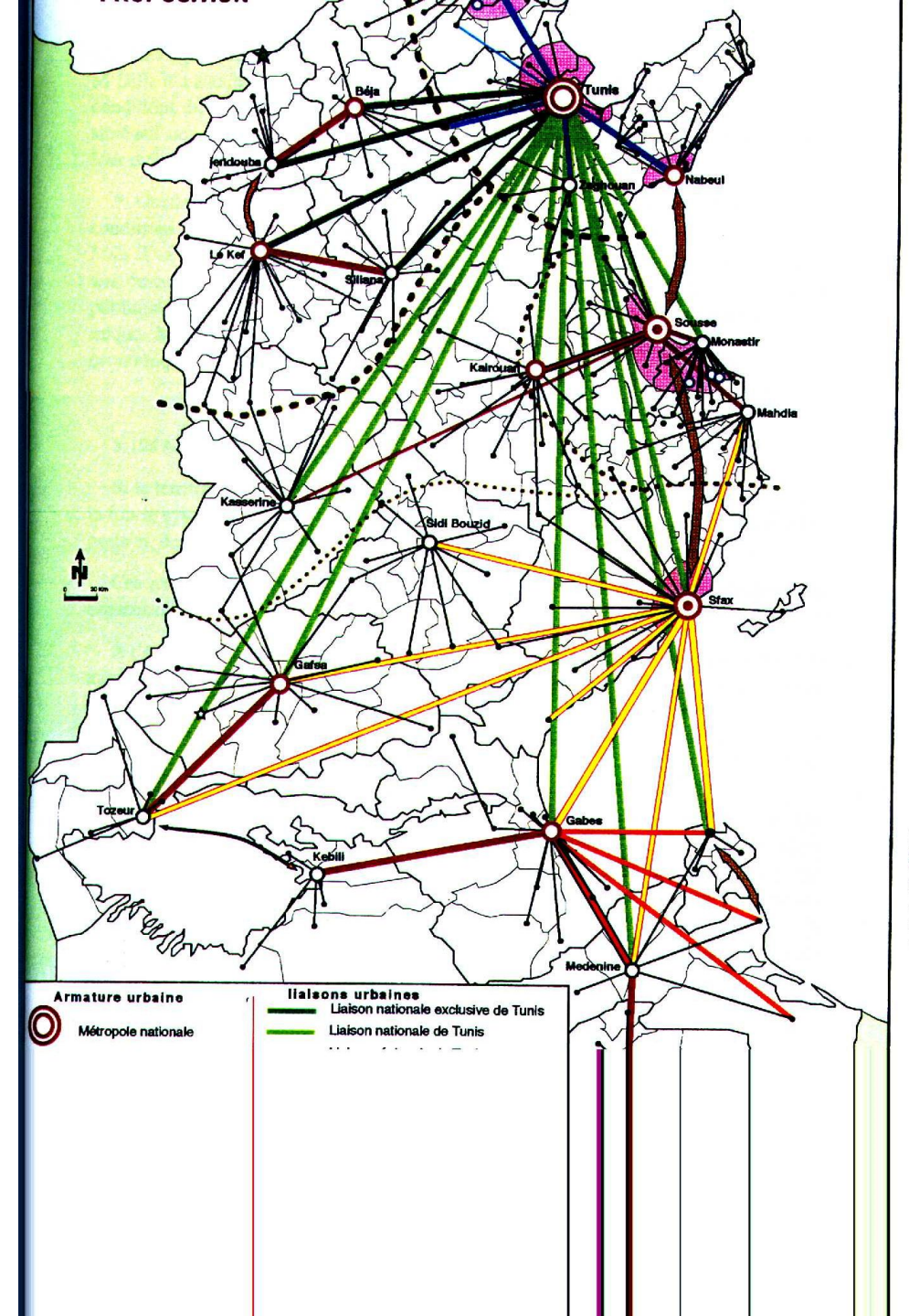
Source A Belhedi, 1989, 1992, 2017



L'armature urbaine en Tunisie les années 2000

(Sce : DGAT 2007)

- * Emprise urbaine de la capitale Tunis sur tout le territoire tunisien
- * Dépendance des villes intérieures des villes littorales
- Faiblesse de la hiérarchisation des systèmes urbains (2 - 3 niveaux)

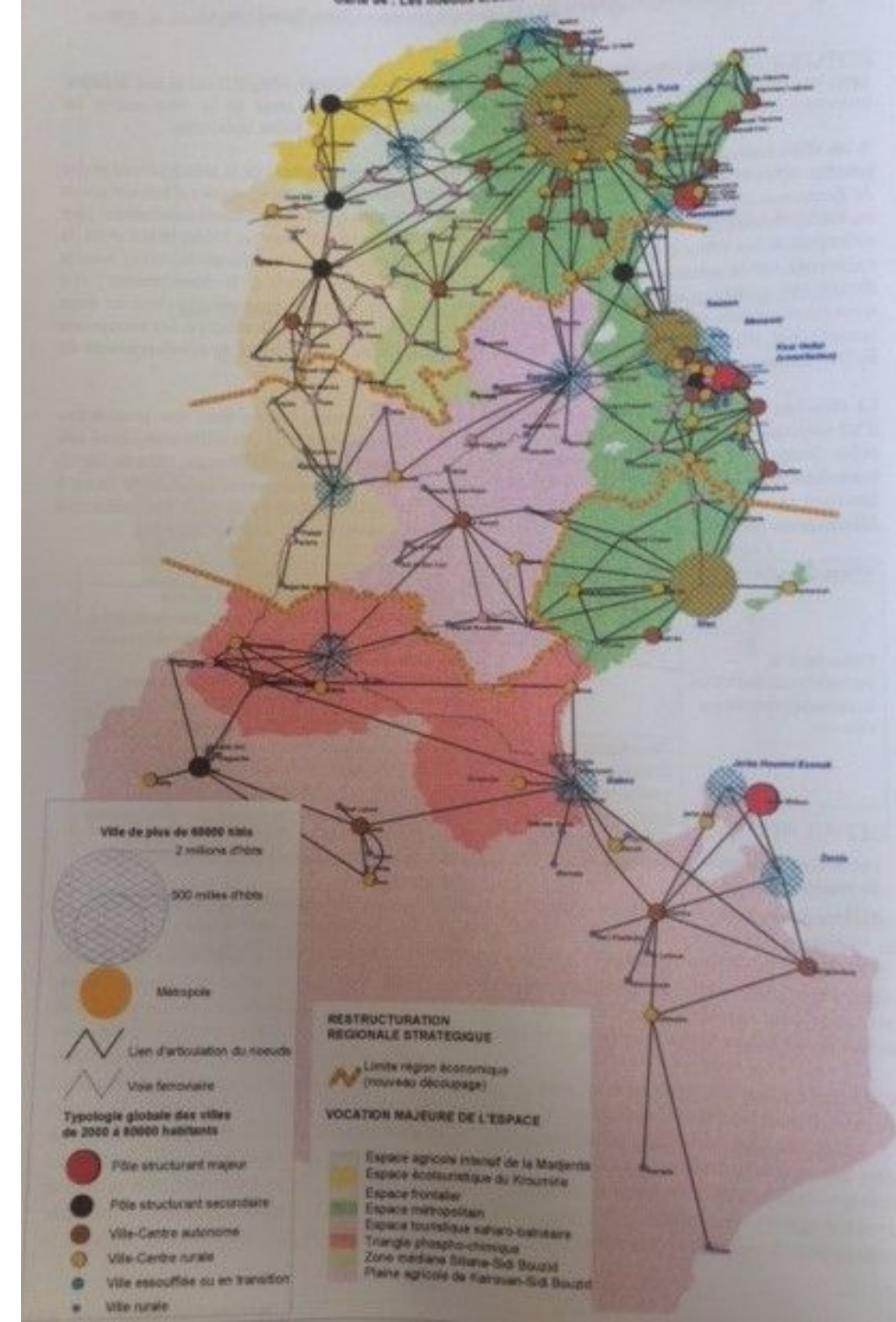


Les nœuds urbains (2015)

(Sce : DGAT 2015)

- Faible hiérarchisation générale de l'ensemble des systèmes urbains
- Dépendance des systèmes urbains intérieurs des villes littorales
- Trois métropoles se détachent :
 - Une métropole nationale/régionale : Tunis
 - Deux métropoles régionales incomplètes : Sfax, Sousse

Nécessité de restructurer la matrice urbaine



4.2- Les systèmes urbains régionaux

Faible hiérarchisation des centres se limitant à 3 ou 4 niveaux à part le Nord-Est et le Sahel. Les systèmes les plus évolués se trouvent sur le littoral, autour de Tunis, reste incomplet autour de Sousse et en cours de formation autour de Gabès :

- **Le réseau urbain tunisois** : Un véritable réseau urbain avec 7 niveaux allant du niveau de la base à la métropole régionale/nationale, relayée par des centres régionaux (Bizerte et Nabeul), sous-régionaux (Hammamet, Menzel Bourguiba) ou locaux (Mjez, Grombalia...).
- **Le réseau incomplet du Sahel** : Un système urbain assez étoffé qui demeure incomplet, Sousse trouve de la peine à émerger comme métropole face à Tunis et les centres régionaux dynamiques (Monastir, Ksar Hellal, Moknine, Jemmal, Mahdia (Jedidi M 1986, Belhedi 1992)).
- Des systèmes urbains peu étoffés et déséquilibrés caractérisés par :
 - i- L'absence du niveau intermédiaire comme Sfax où on va directement de la métropole régionale incomplète aux centres locaux.
 - ii- L'absence de la ville régionale : Nord-Ouest, Centre-Ouest avec des sous-systèmes concurrentiels et déséquilibrés dominés par Tunis, Sousse et Sfax. Présence d'un semis assez diversifié articulé sur Gabès englobant le Sud-Est et le Nefzaoua avec une amorce de hiérarchisation.
- La faible hiérarchisation fonctionnelle explique l'absence de véritables réseaux urbains, liée à la carence de la vie régionale d'un côté, la diversification limitée de l'économie urbaine et la base économique limitée des villes.
- Le modèle national centralisé s'est reproduit au niveau régional pour faire des villes des villes encadrantes, des relais d'un pouvoir économique centralisé.

Cette double dichotomie du système urbain constitue des défis pour l'aménagement et le développement durable.

5 - Défis et enjeux

5.1- Les défis

- **1- Maîtriser la croissance de la Capitale** dans le cadre de la métropolisation : Tunis est entrée depuis les années 1980 dans la phase de métropolisation avec un affinage de ses activités au profit des villes de son aire de consolidation qui comprend le Nord-Est et le Sahel mais son espace demande à être organisé et sa croissance maîtrisée notamment avec la perspective de décentralisation et la consolidation de l'autorité locale.
- **2- Assurer le rééquilibrage des systèmes urbains régionaux et mettre en place des réseaux urbains** ce qui nécessite une génération : Il s'agit de traiter les systèmes urbains cas par cas et pallier les défaillances relevées en œuvrant pour mettre en place des systèmes urbains étoffés et équilibrés à long terme dans une perspective de rééquilibrage du système urbain tunisien et de développement régional équilibré avec la mise en place de capitales régionales qui assurent l'encadrement urbain. Les analyses montrent qu'un réseau urbain nécessite une génération pour être mis en place, c'est dire la nécessité d'une stratégie à long terme qui ne s'accommode pas avec les actions limitées et de courte durée.
- **3- Développer les villes moyennes pour constituer des métropoles et des centres régionaux en rapport avec une stratégie à long terme de développement régional** : la faiblesse des villes moyennes en général et régionale en particulier constitue une des faiblesses du système urbain liée à l'excessive concentration dans la capitale même si sa place s'est modérée dernièrement.
- **4- Développer la base économique des villes intérieures d'un côté et des petites villes de l'autre en relation avec une politique de développement local**, elles restent liées à l'Etat et au secteur traditionnel et informel où la croissance reste faible et s'avère incapable de retenir leur population.

5.2- Les enjeux

Ils résident dans le **rapport paradoxal** des forces et des acteurs National/régional-local - littoral/intérieur :

- **La concentration-la littoralisation**, en rapport avec l'ordre national et la mondialisation,
- **La centralisation-la décentralisation** et la mise en place de **l'autorité locale** avec les moyens appropriés.

9 - Conclusion

* Un système urbain primatial où l'écart de Tunis aux autres villes s'est élevé malgré le recul de son poids démo-économique parallèlement à l'affinage de ses fonctions, la décentralisation et la métropolisation.

* Le système urbain est **l'expression fondamentale de la formation socio-spatiale** et de la structuration spatiale. Il exprime **le modèle socio-économique**, régi par la forte centralisation politico-économique laissant peu de choses aux régions et aux villes moyennes dont la faiblesse reflète **le décalage rural/urbain et la négation de la région**. La nouvelle constitution (Chapitre VII) va-t-elle

- Le **ré-équilibre** du système urbain va de l'aménagement et du développement durables du territoire tunisien.
- **Le développement régional et local** sont liés fondamentalement à la matrice urbaine. Aucune régionalisation n'est possible sans la restructuration des systèmes urbains et le développement de métropoles ou capitales régionales et de centres locaux dans le cadre d'une stratégie long terme de développement régional et local.

Merci pour votre attention